



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 33235

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bois appelle l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur l'état sanitaire dégradé de la région du Nord - Pas-de-Calais et du bassin minier. Les médecins du secteur lensois s'inquiètent de la sous-médicalisation chronique de ce secteur. Alors qu'en France la moyenne est d'un médecin spécialiste pour 477 habitants, dans le secteur Lens-Liévin, on en dénombre un pour 1 000. Pourtant, l'état sanitaire de la région était meilleur que la moyenne nationale avant 1970 lorsque le régime minier assurait un maillage important avec des dispensaires, des actions de prévention régulières et une couverture médicale de grande qualité. Depuis, on est confronté aux records nationaux de surmortalité précoce (avant soixante-cinq ans). Les médecins prennent en charge 55 ou 60 patients dans leur journée ; SOS Médecins a même déserté Lens du fait de la surcharge de travail. Le corps médical de la région propose, pour pallier le manque de généralistes comme de spécialistes, d'offrir certaines incitations à l'installation dans les régions en sous-médicalisation. Ils réclament un vrai centre de formation de médecins sur le secteur minier, « avec une université décentralisée fonctionnant avec les hôpitaux de Lens, Béthune, Arras afin de former les médecins qui s'engageraient à travailler (...), dans le bassin minier ». Bien qu'un certain retard ait été rattrapé dans les équipements sanitaires, la situation dans ce domaine est aussi très inégalitaire. Il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions qui permettraient d'inverser les mauvais indicateurs socio-sanitaires de la région, d'améliorer l'état de santé de la population qui se développe et d'engager une politique de santé publique ambitieuse et rigoureuse pour la région et le bassin minier.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33235

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2004, page 976